



## OFFRE D'EMPLOI

Date de mise à jour : 27/10/2025

### Chargé·e de mission Foncier Forestier Pour le Réseau des Alternatives Forestières A pourvoir rapidement

À une époque où les défis environnementaux et économiques polarisent la société entre une exploitation intensive des ressources forestières et leur protection absolue, **le RAF promeut une troisième voie** : celle de pratiques forestières qui concilient la préservation d'écosystèmes biodivers et résilients, une récolte douce du bois, ainsi que sa valorisation au sein de filières locales, écologiques et solidaires. **Le RAF promeut une sylviculture douce**, notamment une sylviculture mélangée à couvert continu qui accompagne les dynamiques adaptatives naturelles des essences endogènes pour une meilleure résilience aux changements climatiques. Dans cette approche, l'humain·e est pleinement intégré·e à l'écosystème, prenant soin de la forêt tout en cultivant des liens de solidarité. Les valeurs et principes défendus par le RAF, visant à transformer en profondeur les relations entre les sociétés humaines et les forêts, sont rassemblés dans la Charte pour des Forêts Vivantes.

**Le RAF s'appuie sur son fonctionnement en réseau national** pour partager, essaimer et expérimenter des alternatives forestières.

**Du local au national**, le RAF accompagne la montée en compétence des acteur·ices locaux·les (bûcheron·nes, scieur·euses, technicien·nes forestier·es, artisan·nes du bois, propriétaires, citoyen·nes amoureux·ses des forêts, élu·es, etc.), promeut les initiatives exemplaires et porte leurs voix pour peser sur les orientations au niveau national.

La santé des écosystèmes forestiers français se dégrade. Seules 15% des forêts reconnues comme ayant une valeur écologique importante sont dans un bon état de conservation écologique. La moitié des forêts de montagne de l'Hexagone et de Corse sont menacées par le changement climatique. Bien que la forêt reste un puits de carbone au niveau national, ces dix dernières années sa production biologique a diminué de 4 % par rapport à la période 2005-2013 : la mortalité des arbres a crû de 80 % (dépérissage essentiellement dû aux impacts climatiques et aux ravageurs), et la récolte a augmenté de 9 % en dix ans. Les enjeux forestiers étant étroitement liés à la problématique climatique globale, et l'industrialisation des forêts étant de plus en plus délétère pour les territoires et les paysages, la mobilisation citoyenne autour des forêts grossit d'année en année, engendrant la création de plus en plus nombreuses de structures dédiées à la préservation des forêts. A l'échelle du territoire métropolitain, **le RAF raccompagne la création et la gestion de structures** d'acquisition collective de forêts (GFCE®, associations, fonds de dotation, etc.).

#### LA MISSION

**Travailler en collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe du RAF et de Forêts en Vie, et plus particulièrement en lien avec la responsable « Foncier Forestier » pour favoriser la préservation des forêts par l'accès au foncier forestier pour les porteur·euses d'alternatives, via l'acquisition, la location et la gestion collective de forêts.**

Sous la responsabilité de la Responsable Foncier Forestier, le/la chargé·e de mission Foncier Forestier aura deux missions principales :

- Animer la dynamique des structures d'acquisition collective
- Déployer le Bail Forestier Solidaire et Écologique (Bail FSE)

## LES ACTIVITÉS

### I – ANIMER LA DYNAMIQUE DES STRUCTURES D'ACQUISITION COLLECTIVE

- Accompagner la création de structures d'acquisition collective de forêts
- Participer à la rédaction de documents supports favorisant la compréhension autour du foncier forestier, réaliser des contenus pédagogiques ;
- Accompagner juridiquement et techniquement les porteurs de projet et les propriétaires forestiers sur l'achat de forêt ;
- Organiser et animer des rencontres physiques ou à distance sur les questions foncières
- Faire de la veille législative/juridique et plus largement sur les autres acteurs et outils du foncier forestier ;
- Participer à l'animation des relations partenariales autour des questions foncières et participer à la commission foncier forestier du RAF ;
- Animer le réseau des acteur·ices accompagné·es pour favoriser l'échange et la mutualisation autour des questions de foncier forestier.

### II - POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

- Accompagner les rapprochements propriétaires – porteur·euses de projet en amont des mises à Bail (FSE) ;
- Poursuivre l'accompagnement des mises à Bail (FSE) jusqu'à la signature, identifier les preneurs au sein du RAF pour constituer un répertoire de preneurs intégré à la BDD/cartographie du RAF ;
- Créer et animer des instances de pilotage et suivi du Bail FSE ; maintenir et développer les partenariats existants ; étudier et clarifier l'articulation entre ORE et Bail FSE ;
- Accompagner juridiquement et techniquement les porteurs de projet et les propriétaires forestiers sur leur mise à bail (FSE) ;
- Poursuivre l'amélioration continue des documents constitutifs du Bail FSE ;
- Documenter et valoriser les expériences de mises à Bail (FSE) ;
- Assurer le lien avec les juristes : notaires, et avocats partenaires du Bail FSE ;
- Organiser des temps d'information sur le Bail FSE, structurer et dispenser une Formation des Branches Locales du RAF sur le Bail FSE et son CCES.

### III- VIE D'ÉQUIPE

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe salariée et les administrateurs/administratrices ;
- Participer aux différentes réunions internes (réunion d'équipe, réunions de fonctionnement, séminaire d'équipe, commissions, etc.) ;
- Animer des réunions participatives en lien avec différents sujets du foncier forestier ;
- Participer aux réunions et/ou évènements liés à la dynamique de l'association ;
- Participer à l'organisation de ces mêmes évènements et grands événements exceptionnels (...) ;
- Contribuer aux documents de communication de l'association.

## CONDITIONS DE TRAVAIL PROPOSÉES

LIEU DE TRAVAIL : 100% télétravail

DÉPLACEMENTS : ponctuels et réguliers en France pour accompagner les mises à bail (FSE) et autres rencontres du foncier. Remboursement de tous les frais induits - Permis B indispensable

TYPE DE CONTRAT : CDI à temps plein - 35h

DATE DE DÉBUT : dès que possible

SALAIRE : Convention ECLAT Coeff 350 Groupe F

Annuel brut 29 000€ + points selon expérience, mutuelle prise en charge à 50 %

## PROFIL RECHERCHÉ

### QUALITÉS PROFESSIONNELLES

Expériences professionnelles similaires réussie d'au moins deux ans ;

Connaissances juridiques et techniques liées au foncier forestier et ses enjeux ;

Connaissances des écosystèmes forestiers et en gestion forestière

Connaissances théoriques sur les communs

Connaissance des enjeux forestiers, des alternatives forestières et de leur acteur·ices ;

Maîtrise et utilisation quotidienne des logiciels bureautiques et des outils coopératifs à distance ;

Connaissance de méthodes d'animation en intelligence collective ;

Expérience souhaitée du fonctionnement en réseau et des partenariats.

### QUALITÉS PERSONNELLES

Capacité à travailler en équipe et en autonomie y compris dans un contexte 100 % en télétravail ;

Autonomie, rigueur intellectuelle, esprit d'initiative et sens des responsabilités, curiosité, polyvalence, agilité et écoute ;

Goût pour la prospection, la dimension juridique et légale ;

Très bonne aisance rédactionnelle et orale, sens du contact, bon relationnel, sens du travail en équipe et en réseau, bienveillance et diplomatie, discréetion ;

Engagement pour les valeurs environnementales / écologiques / sociales portées par le RAF et FEV

Intérêt/engagement pour la protection de la nature, les forêts et les approches alternatives.

Vous vous retrouvez dans les valeurs portées par le Réseau pour les Alternatives Forestières ?

Envoyez-nous votre candidature !

Par mail à : [recrutement@alternativesforestieres.org](mailto:recrutement@alternativesforestieres.org) avant le 17/11/25

Merci de mentionner le code **CHG-FORÊT-2025** en objet du mail.

### **Modalités du recrutement :**

Candidatures ouvertes jusqu'au 17/11/25 minuit

Pré-entretien de 30 min en visio entre le 10/11/25 et le 18/11/25

Entretien physique de 1 heure en présentiel le 19/11/25 après-midi à Lyon

Prise de poste : dès que possible